



Puis je demander a retirer l'autorité parentale au père de mon fi

Par **saby_old**, le **20/08/2007** à **23:40**

j'ai fils de 9 ans et cela fait 8 ans que je suis séparer de son père; celui ne vient plus le chercher depuis 1an et 7 mois et ne verse plus de pension alimentaire depuis 10 mois; je voulais savoir au bout de combien de temps je peut demander a ce que l' autorité parentale lui soit retirer? de plus mon fils ne veut plus porter son nom, il voudrait avoir le mien est ce possible? et partir de quel age?

dans l'attente d'une réponse je vous remercie

Une maman dans l'encertitude!